

Vis de forme ou de procedure que faire?

Par moltes13, le 26/05/2014 à 14:09

Bonjour,

je suis recidiviste et j'ai été condamné a 4 ans ferme dont 1 an avec sursis et mise à l'épreuve. J'ai effectué deja 10 mois en préventive puis 1 an de sursis avec mise a l'épreuve qui c'est terminer le 17 avril 2012 sans aucun ecart. Dois-je effectuer le reste de ma peine? Ma peine ne serait-elle pas non avenue?

Merci d'avance pour votre soutient

Sinceres salutations

Par moltes13, le 26/05/2014 à 14:13

Aidez moi s'il vous plait